

BUDGET EXECUTE

2022

CCI Vendée

BUDGET GLOBAL CCI (Hors opérations entre services)

BILAN

ACTIF	Exercice au 31/12/2022			Exercice au 31/12/2021
	Brut	Amort./Prov.	Net	Net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES				
FONDS COMMERCIAL (1)				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP.	1 094 352,71	1 017 636,16	76 716,55	48 109,31
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
TERRAINS	266 636,12	56 154,68	210 481,44	206 161,49
CONSTRUCTIONS	5 976 852,31	4 518 093,45	1 458 758,86	1 147 629,21
INST. TECHN. MATER. ET OUTIL.	5 732,28	5 732,28		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPOR.	2 294 594,62	2 127 122,51	167 472,11	209 767,21
IMMOB. CORPORELLES EN COURS	383 266,04		383 266,04	777 866,45
IMMOBIL MISES EN CONCESSION	125 486 087,93	76 895 041,40	48 591 046,53	47 432 601,56
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :				
PARTICIPATIONS	1 817 124,86	48 428,08	1 768 696,78	1 771 644,88
CREANC.RATTACH. A DES PARTICIP.				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS	6 311 809,27	437 038,50	5 874 770,77	5 877 122,63
PRETS AVCES INTER-SERV ACCORD.				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANC.	1 651,61		1 651,61	1 651,61
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	143 638 107,75	85 105 247,06	58 532 860,69	57 472 554,35
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS :				
MAT. PREMIERES, AUTRES APPROV.				
EN-COURS DE PRODUCT.(BIENS)				
EN-COURS DE PRODUCT. (SERVICES)				
PRODUITS INTERM. ET FINIS				
MARCHANDISES	153 528,06		153 528,06	97 857,18
AVANCES ET ACPTEES VERS/ CDES				
CREANCS D'EXPLOITATION : (3)				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 474 408,88	215 963,32	1 258 445,56	1 411 442,03
AUTRES	2 916 277,19		2 916 277,19	2 558 030,88
CREANCS DIVERSES (3)	929 778,40		929 778,40	726 949,28
CAPITAL SOUSCRIT APPELE NON VERSE				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
ACTIONS PROPRES				
TITRES	5 740 764,87	10 687,55	5 730 077,32	5 248 236,81
DISPONIBILITES	6 387 457,92		6 387 457,92	8 010 452,52
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	154 536,01		154 536,01	174 868,11
TOTAL ACTIF CIRCULANT	17 756 751,33	226 650,87	17 530 100,46	18 227 836,81
CHARGES A REP.S/PLUS. EXERC. III				
PRIMES DE REMB. DES OBLIGAT. IV				
ECART DE CONVERSION ACTIF V				
TOTAL ACTIF	161 394 859,08	85 331 897,93	76 062 961,15	75 700 391,16
(1) DONT DROIT AU BAIL				
(2) DONT A MOINS D'UN AN			1 651,61	1 651,61
(3) DONT A PLUS D'UN AN				

BILAN

PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL (Dont capital versé)		
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT APPORTS	11 001 738,38	11 001 738,38
ECARTS DE REEVALUATION		
RESERVES :		
RESERVE LEGALE		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES REGLEMENTEES		
AUTRES		
REPORT A NOUVEAU	26 207 567,13	25 796 613,64
RESULTAT DE L'EXERCICE	(542 619,59)	410 953,49
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	10 796 814,43	11 126 644,44
PROVISIONS REGLEMENTEES	84 106,37	91 269,97
TOTAL CAPITAUX PROPRES	47 547 606,72	48 427 219,92
AUTRES FONDS PROPRES		
DROITS DU CONCEDANT	17 041 406,99	15 480 289,14
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	17 041 406,99	15 480 289,14
FONDS EFFORT DE CONSTRUCTION		
EFFORT DE CONSTRUCTION		
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES	2 844 308,89	3 136 542,36
TOTAL PROV. RISQ. & CHAR	2 844 308,89	3 136 542,36
DETTES (1)		
DETTES FINANCIERES :		
EMPRUNTS OBLIGAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ETABLISSEMENTS CREDIT (2)	3 449 871,78	3 341 265,79
- Dont Emprunts	3 449 871,78	3 341 265,79
- Dont Dettes auprès des établissements de crédits		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	565 667,77	674 241,26
PRETS AVANCES RECUS INTER SERVICES		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		
DETTES D'EXPLOITATION :		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 505 788,13	1 088 484,75
DETTES FISCALES ET SOCIALES	646 057,78	650 868,05
DETTES DIVERSES :		
DETTES SUR IMMO ET CPTES RATTACHES	460 795,80	860 889,66
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
AUTRES DETTES	1 953 796,38	1 909 076,11
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	47 660,91	131 514,12
TOTAL DETTES	8 629 638,55	8 656 339,74
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
TOTAL PASSIF	76 062 961,15	75 700 391,16
(1) DONT A PLUS D'UN AN	3 371 635,20	3 373 424,95
DONT A MOINS D'UN AN	5 258 003,34	5 083 976,28
(2) DONT CONCOURS BANC. COURANTS & SLD CRED. B		

OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT - CHARGES

	Budget exécuté 31/12/2021	Budget Voté 31/12/2022	Budget exécuté 31/12/2022	Différence
	(A)	(B)	(C)	(D) = (C) - (B)
	Net	Net	Net	Ecart
CHARGES D'EXPLOITATION				
PARTS CONTRIBUTIVES (A)				
ACHATS DE MARCHANDISES	921 468,96	1 082 300,00	1 527 281,92	444 981,92
VARIATION DE STOCK	(30 100,72)		(55 670,88)	(55 670,88)
ACHATS MAT.PREMIERES ET AUTRES APPROV. VARIATION DE STOCK				
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	10 138 384,69	12 043 700,00	10 859 062,24	(1 184 637,76)
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	437 506,47	424 100,00	447 868,23	23 768,23
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 387 039,25	3 660 200,00	3 543 571,82	(116 628,18)
CHARGES SOCIALES	1 871 466,34	1 965 000,00	1 876 304,47	(88 695,53)
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROV. SUR IMMOBILISATIONS : DOTATIONS AUX AMORT.	2 535 152,37	2 712 400,00	2 876 358,47	163 958,47
SUR IMMOBILISATIONS : DOTATIONS AUX PROV.				
SUR ACTIF CIRCULANT : DOTATIONS AUX PROV.	67 578,09	6 000,00	167 158,81	161 158,81
POUR RISQUES ET CHARGES : DOTATIONS AUX PROV.	250 124,70	101 400,00	164 220,01	62 820,01
AUTRES CHARGES	294 460,72	103 800,00	120 943,10	17 143,10
CONTRIBUTIONS VERSEES AUX SERVICES				
SOUS-TOTAL (B)	19 873 080,87	22 098 900,00	21 527 098,19	(571 801,81)
TOTAL (A +B) = I	19 873 080,87	22 098 900,00	21 527 098,19	(571 801,81)
QUOTES-PARTS DE RESULTAT s/OPERATIONS (II)				
CHARGES FINANCIERES				
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	13 620,49	15 000,00	4 521,15	(10 478,85)
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	41 350,95	43 100,00	42 397,31	(702,69)
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE				
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE V.M.P				
TOTAL III	54 971,44	58 100,00	46 918,46	(11 181,54)
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
SUR OPERATIONS DE GESTION	15 817,85	161 900,00	244 585,69	82 685,69
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	41 067,71		1 917,16	1 917,16
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	27 357,44	27 000,00	27 357,44	357,44
TOTAL IV	84 243,00	188 900,00	273 860,29	84 960,29
IMPOTS SUR LES BENEFICES (V)	88 687,00	2 500,00	4 974,00	2 474,00
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	20 100 982,31	22 348 400,00	21 852 850,94	(495 549,06)
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE	410 953,49			
TOTAL GENERAL	20 511 935,80	22 348 400,00	21 852 850,94	(495 549,06)

OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT - PRODUITS

	Budget exécuté 31/12/2021 (A)	Budget Voté 31/12/2022 (B)	Budget exécuté 31/12/2022 (C)	Différence (D) = (C) - (B)
	Net	Net	Net	Ecart
TACFE TACVAE CONTRIBUTION RECUE RELIQUATS EXERCICES ANTERIEURS	3 157 354,00	3 060 500,00	3 128 711,00	68 211,00
1 - PRODUIT FISCAL, DOTATION, CONTRIBUTIONS	3 157 354,00	3 060 500,00	3 128 711,00	68 211,00
VENTES DE MARCHANDISES PRODUCTION VENDUE (BIENS ET SERVICES)	1 268 966,82 13 953 403,52	1 363 000,00 13 843 700,00	1 816 112,20 13 599 988,03	453 112,20 (243 711,97)
2 - CHIFFRE D'AFFAIRES	15 222 370,34	15 206 700,00	15 416 100,23	209 400,23
PRODUCTION STOCKEE PRODUCTION IMMOBILISEE RESSOURCES PUBLIQUES ET SUBVENT. EXPLOITATION dont : - Taxe d'apprentissage - Etat et divers - Région et autres collectivités - Europe REPRISES SUR PROVISIONS AUTRES PRODUITS TRANSFERT DE CHARGES CONTRIBUTIONS RECUES DES SERVICES QUOTES PARTS DE RESULTATS SUR OP. FAITES EN COMMUN	436 802,21 74 470,07 314 033,38 48 298,76 448 896,12 41 077,48 37 580,96	697 400,00 55 400,00 540 800,00 101 200,00 399 700,00 81 200,00	885 895,75 53 264,15 698 252,87 134 378,73 581 165,32 7 707,89 85 357,25	188 495,75 (2 135,85) 157 452,87 33 178,73 181 465,32 7 707,89 4 157,25
3 - SOUS-TOTAL	964 356,77	1 178 300,00	1 560 126,21	381 826,21
PRODUITS D'EXPLOITATION (1+2+3)	19 344 081,11	19 445 500,00	20 104 937,44	659 437,44
PRODUITS DES PARTICIPATIONS AUT. VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERT DE CHARGES DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE PRODUITS NETS SUR CESSIONS V.M.P	87 486,94 159 291,22	91 900,00 120 600,00	45 251,06 129 004,51	(46 648,94) 8 404,51
4 - PRODUITS FINANCIERS	246 778,16	212 500,00	174 255,57	(38 244,43)
OPERATIONS DE GESTION CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIF QUOTE-PART DES SUBV D'INVEST VIREES AU RESULTAT AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERTS DE CHARGES	(34 424,09) 28 956,00 919 023,58 7 521,04	135 900,00 1 000 800,00 7 500,00	(29 238,87) 16 250,01 1 036 506,16 7 521,04	(165 138,87) 16 250,01 35 706,16 21,04
5 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	921 076,53	1 144 200,00	1 031 038,34	(113 161,66)
TOTAL DES PRODUITS (1+2+3+4+5)	20 511 935,80	20 802 200,00	21 310 231,35	508 031,35
6 - PERTE		1 546 200,00	542 619,59	(1 003 580,41)
TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5+6)	20 511 935,80	22 348 400,00	21 852 850,94	(495 549,06)

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	Budget Exécuté 31/12/2021	Budget Voté 31/12/2022	Budget Exécuté 31/12/2022	Différence
ELEMENTS D'AUGMENTATION DE LA CAF				
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,99		1 917,16	1 917,16
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 893 833,09	2 861 800,00	3 239 615,88	377 815,88
Bénéfice de l'exercice	410 953,49			
SOUS-TOTAL A	3 304 787,57	2 861 800,00	3 241 533,04	379 733,04
ELEMENTS DE DIMINUTION DE LA CAF				
Produits des cessions d'éléments d'actifs	28 956,00		16 250,01	16 250,01
Quote part des subv d'investissement virée au résultat	919 023,58	1 000 800,00	1 036 506,16	35 706,16
Reprise sur amortissements et provisions	615 708,38	527 800,00	717 690,87	189 890,87
Perte de l'exercice		1 546 200,00	542 619,59	(1 003 580,41)
SOUS-TOTAL B	1 563 687,96	3 074 800,00	2 313 066,63	(761 733,37)
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 741 099,61	(213 000,00)	928 466,41	1 141 466,41

OPERATIONS EN CAPITAL

	Budget Exécuté 31/12/2021	Budget voté 31/12/2022	Budget Exécuté 31/12/2022	Différence
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé				
- Immobilisations incorporelles	10 887,84	31 800,00	37 761,27	5 961,27
- Immobilisations corporelles	449 049,85	396 600,00	380 378,99	(16 221,01)
- Immobilisations mises en concession	6 431 330,69	3 348 200,00	1 964 623,82	(1 383 576,18)
- Immobilisations financières	1 146 483,10	15 700,00	14 901,00	(799,00)
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Réduction des capitaux propres				
Augmentation des stocks et en-cours	30 100,72		55 670,88	55 670,88
Remboursement des emprunts et autres dettes financières	431 967,39	426 600,00	552 636,02	126 036,02
TOTAL	8 499 819,59	4 218 900,00	3 005 971,98	(1 212 928,02)
Excédent budgétaire global de l'exercice				
Capacité d'autofinancement de l'exercice	1 741 099,61	(213 000,00)	928 466,41	1 141 466,41
Cessions d'éléments de l'actif immobilisé				
- Immobilisations incorporelles				
- Immobilisations corporelles	1 120,00		15 416,67	15 416,67
- Immobilisations mises en concession	27 836,00		833,34	833,34
- Immobilisations financières	60 894,72	20 900,00	146 036,00	125 136,00
Subventions d'investissement	2 501 545,48	1 428 700,00	706 676,15	(722 023,85)
Augmentation des autres capitaux propres				
Diminution des stocks et en-cours				
Fonds collectés au titre de la P.E.E.C				
Emprunts et autres dettes financières	2 433 057,61	536 000,00	552 668,52	16 668,52
TOTAL	6 765 553,42	1 772 600,00	2 350 097,09	577 497,09
Déficit budgétaire global de l'exercice	1 734 266,17	2 446 300,00	655 874,89	(1 790 425,11)
TOTAL	8 499 819,59	4 218 900,00	3 005 971,98	(1 212 928,02)

TABLEAU DE FINANCEMENT

EMPLOIS ET RESSOURCES STABLES					
EMPLOIS			RESSOURCES		
	31/12/2022	31/12/2021		31/12/2022	31/12/2021
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :			Capacité d'autofinancement de l'exercice	928 466,41	1 741 099,61
Immobilisations incorporelles	37 761,27	10 887,84	Cessions/réductions d'éléments de l'actif immobilisé :		
Immobilisations corporelles	380 378,99	449 049,85	Immobilisations incorporelles	15 416,67	1 120,00
Immobilisations mises en concession	1 964 623,82	6 431 330,69	Immobilisations corporelles	833,34	27 836,00
Immobilisations financières	14 901,00	1 146 483,10	Immobilisations mises en concession	146 036,00	60 894,72
			Immobilisations financières		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (a)			Augmentation des capitaux propres :		
Réduction des capitaux propres			Subventions d'investissement (d)	706 676,15	2 501 545,48
Diminution des fonds collectés au titre de la PEEC			Augmentation des autres capitaux propres		
Remboursements de dettes financières(b)	588 352,77	431 967,39	Augmentation des fonds collectés au titre de la PEEC		
			Augmentation des dettes financières (b) (c)	588 385,27	2 433 057,61
I Augmentation du fonds de roulement :			I Diminution du fonds de roulement :	600 204,01	1 704 165,45
Total :	2 986 017,85	8 469 718,87	Total :	2 986 017,85	8 469 718,87

EMPLOIS ET RESSOURCES CIRCULANTS HORS TRESORERIE					
EMPLOIS			RESSOURCES		
	31/12/2022	31/12/2021		31/12/2022	31/12/2021
Augmentation des stocks et en-cours	55 670,88	30 100,72	Diminution des stocks et en-cours		
Diminution des dettes fournisseurs		42 554,21	Augmentation des dettes fournisseurs	417 303,38	
Augmentation des créances clients			Diminution des créances clients	83 549,50	311 539,77
Diminution des autres dettes circulantes	444 037,07	422 093,97	Augmentation des autres dettes circulantes		
Augmentation des autres actifs circulants	1 023 935,52		Diminution des autres actifs circulants		1 625 186,59
<i>Dont augmentation des valeurs mobilières de placement</i>	483 192,19		<i>Dont diminution des valeurs mobilières de placement</i>		814 127,01
II Diminution du besoin en fonds de roulement :		1 441 977,46	II Augmentation du besoin en fonds de roulement :	1 022 790,59	
Total :	1 523 643,47	1 936 726,36	Total :	1 523 643,47	1 936 726,36

EMPLOIS ET RESSOURCES DE TRESORERIE					
EMPLOIS			RESSOURCES		
	31/12/2022	31/12/2021		31/12/2022	31/12/2021
Augmentation des disponibilités			Diminution des disponibilités	1 622 994,60	262 187,99
Diminution des concours bancaires et soldes créditeurs de banques			Augmentation des concours bancaires et soldes créditeurs de banques		
III Diminution trésorerie :	1 622 994,60	262 187,99	III Augmentation trésorerie :		
Total :	1 622 994,60	262 187,99	Total :	1 622 994,60	262 187,99

BUDGET EXECUTE - FONDS DE ROULEMENT

	Budget Exécuté 31/12/2021	Budget Exécuté 31/12/2022	Différence
Apports	11 001 738,38	11 001 738,38	
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Report à nouveau	25 796 613,64	26 207 567,13	410 953,49
Résultat net de l'exercice	410 953,49	(542 619,59)	(953 573,08)
Subventions d'investissements	11 126 644,44	10 796 814,43	(329 830,01)
Provisions réglementées	91 269,97	84 106,37	(7 163,60)
Droits du concédant	15 480 289,14	17 041 406,99	1 561 117,85
Provisions pour risques et charges	3 136 542,36	2 844 308,89	(292 233,47)
Emprunts et dettes assimilées	4 015 507,05	4 015 539,55	32,50
Prêts et avances interservices reçus			
Fonds issus des vers. des employeurs à l'effort de construction			
Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours			
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers	146 516,35	215 963,32	69 446,97
Provisions pour dépréciation des comptes financiers	9 335,87	10 687,55	1 351,68
PASSIF	71 215 410,69	71 675 513,02	460 102,33
Prêts et avances interservices accordés			
Immobilisations incorporelles	48 109,31	76 716,55	28 607,24
Immobilisations corporelles	49 774 025,92	50 811 024,98	1 036 999,06
Parts dans les entreprises liées			
Immobilisations financières	7 650 419,12	7 645 119,16	(5 299,96)
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
ACTIF	57 472 554,35	58 532 860,69	1 060 306,34
FONDS DE ROULEMENT BRUT	13 742 856,34	13 142 652,33	(600 204,01)
Provision pour dépréciation des stocks et en-cours			
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers	146 516,35	215 963,32	69 446,97
Provisions pour dépréciation des comptes financiers	9 335,87	10 687,55	1 351,68
Charges à répartir sur plusieurs exercices (déduction)			
PROVISIONS	155 852,22	226 650,87	70 798,65
FONDS DE ROULEMENT NET	13 587 004,12	12 916 001,46	(671 002,66)
FONDS DE ROULEMENT NET HORS RELIQUAT D'EMPRUNT	13 587 004,12	12 916 001,46	(671 002,66)
Terrains à aménager			
Terrains ou immeubles en cours			
Terrains ou immeubles achevés			
Stocks provenant d'immobilisations			
STOCKS ET EN-COURS			
TOTAL	13 587 004,12	12 916 001,46	(671 002,66)

ANNEXES

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation	Informations financières				
	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) exercice 2021	Chiffre d'affaires
1.Filiales (détenues à plus de 50%)					
Vendée Capital Gestion	500 000	-2 459	100%	-2 571	1
F2					
2.Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
Cap Avenir	450 000	559	33%	-2 129	8 612
AUDENCIA	30 900 000	3 172 641	5%	1 713 446	60 206 629
	31 850 000				

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participation	Filiales		Participations	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
. Valeur comptable des titres détenus : - brute - nette				
. Montant des subventions accordées				
. Montant des prêts et avances accordées				
. Montant des engagements donnés (1)				
. Montant des dividendes encaissés				

(1) Cautions, avals, garanties

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 23]

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits constatés d'avance	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation	47 661	131 514
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	47 661	131 514

Charges constatées d'avance	31/12/2022	31/12/2021
Charges d'exploitation	154 536	174 868
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	154 536	174 868

IMMOBILISATIONS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS		VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
		Acquisitions	Cessions	Virements de poste à poste	
Immobilisations incorporelles	1 071 798	81 409	32 206	26 648	1 094 353
Frais d'établissement, recherche et Autres postes immobilisations incorporelles	1 071 798	81 409	32 206	26 648	1 094 353
Immobilisations corporelles	129 345 129	13 196 663	594 277	7 534 346	134 413 169
Terrains	261 751	8 956		4 071	266 636
Constructions sur sol propre	2 501 465	214 657			2 716 121
Constructions sur sol autrui					
Installations générales, agenc. et aménag. des constructions	3 025 438	275 053	20 792	18 968	3 260 731
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 732				5 732
Installations générales, agencements aménagements divers	250 690		108 611		142 080
Matériel de transport	14 179				14 179
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 520 912	69 778	215 596	5 788	1 369 306
Divers et Concessions	120 987 096	9 521 525	249 278	4 004 225	126 255 118
Immobilisations corporelles en cours	777 866	3 106 694		3 501 295	383 266
Avances et acomptes					
Immobilisations financières	8 261 721	14 901	146 036		8 130 586
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations	1 817 125				1 817 125
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	6 444 596	14 901	146 036		6 313 461
TOTAL GENERAL	138 678 648	13 292 973	772 519	7 560 994	143 638 108

AMORTISSEMENTS

SITUATION MOUVEMENTS EXERCICE IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début d'exercice	Augmentations Dotation exercice	Diminutions Reprises exercice	Montant fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	1 023 688	26 154	32 206	1 017 636
Frais d'établissement, de recherche et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 023 688	26 154	32 206	1 017 636
Immobilisations corporelles	79 571 103	4 566 752	535 711	83 602 144
Terrains	55 589	565		56 155
Constructions sur sol propre	1 814 887	65 732		1 880 618
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agenc. et aménag. des constructions	2 564 387	73 088		2 637 475
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 732			5 732
Installations générales, agenc. et aménagements divers	249 437	1 221	108 578	142 080
Matériel de transport	4 108	4 526		8 634
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 400 543	54 212	193 873	1 260 883
Concessions et divers	73 476 420	4 367 408	233 260	77 610 568
TOTAL GENERAL	80 594 792	4 592 906	567 917	84 619 780

VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Amortissements Dérogatoires Dotation	Amortissements Dérogatoires Reprise
Immobilisations incorporelles	26 154				
Frais d'établissement, de recherche et développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	26 154				
Immobilisations corporelles	4 566 752			357	7 521
Terrains	565				
Constructions sur sol propre	65 732			357	7 521
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agenc. et aménag. des constructions	73 088				
Installations techniques, matériels et outillages industriels					
Installations générales, agenc. et aménagements divers	1 221				
Matériel de transport	4 526				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 212				
Concessions et divers	4 367 408				
TOTAL GENERAL	4 592 906			357	7 521

DETAIL DES IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION PAR LE CONCEDANT

IMMOBILISATIONS	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATION	DIMINUTION	MONTANT FIN D'EXERCICE
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	59 295 060	7 229 265	3 943 235	62 581 090
Terrains	155 386	266 843		422 230
Constructions	3 917 741			3 917 741
Installations générales, agenc. et aménag. des constructions				
Ouvrages d'infrastructures	51 972 236	6 962 422	3 943 235	54 991 422
Installations techniques, matériels et outillages industriels	3 247 927			3 247 927
Installations générales, agenc. et aménagements divers	1 770			1 770
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Divers				
TOTAL GENERAL	59 295 060	7 229 265	3 943 235	62 581 090

AMORTISSEMENTS	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATION	DIMINUTION	MONTANT FIN D'EXERCICE
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	37 389 397	1 724 912		39 114 309
Terrains	69 930	12 412		82 343
Constructions	3 193 220	41 806		3 235 026
Installations générales, agenc. et aménag. des constructions				
Ouvrages d'infrastructures	31 632 460	1 524 310		33 156 769
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2 492 018	146 384		2 638 401
Installations générales, agenc. et aménagements divers	1 770			1 770
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Divers				
TOTAL GENERAL	37 389 397	1 724 912		39 114 309

DETAIL DES IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION PAR LE CONCESSIONNAIRE

IMMOBILISATIONS	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATION	DIMINUTION	MONTANT FIN D'EXERCICE
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	60 853 848	2 250 729	199 579	62 904 998
Terrains	4 079 282	65		4 079 347
Constructions	16 882 911	4 251		16 887 162
Installations générales, agenc. et aménag. des constructions	5 871 711	32 103		5 903 814
Ouvrages d'infrastructures	19 046 136	492 824	21 849	19 517 110
Installations techniques, matériels et outillages industriels	11 592 874	1 545 842	95 811	13 042 905
Installations générales, agenc. et aménagements divers	300 190			300 190
Matériel de transport	127 150		33 047	94 104
Matériel de bureau et informatique, mobilier	419 384	20 131	1 049	438 467
Divers	2 534 210	155 512	47 823	2 641 900
TOTAL GENERAL	60 853 848	2 250 729	199 579	62 904 998

AMORTISSEMENTS	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATION	DIMINUTION	MONTANT FIN D'EXERCICE
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	35 326 909	2 605 221	151 398	37 780 733
Terrains	2 503 700	193 648		2 697 347
Constructions	7 955 325	290 317		8 245 642
Installations générales, agenc. et aménag. des constructions	1 613 007	366 996		1 980 002
Ouvrages d'infrastructures	12 651 723	973 730	3 329	13 622 123
Installations techniques, matériels et outillages industriels	7 619 482	633 300	66 400	8 186 382
Installations générales, agenc. et aménagements divers	264 573	6 117		270 690
Matériel de transport	116 023	4 574	33 047	87 551
Matériel de bureau et informatique, mobilier	347 455	22 182	799	368 837
Divers	2 255 622	114 358	47 823	2 322 157
TOTAL GENERAL	35 326 909	2 605 221	151 398	37 780 733

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

	PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS REPRISES DE L'EXERCICE	PROVISIONS A LA FIN DE L'EXERCICE
Provisions réglementées	91 270		7 164	84 106
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour fluctuation des cours				
Provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif				
Amortissements dérogatoires	91 270		7 164	84 106
Provisions fiscales implantation à l'étranger avant le 01/01/92				
Provisions fiscales implantation à l'étranger après le 01/01/92				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	3 136 542	584 647	876 880	2 844 309
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 533 561	80 032	285 740	1 327 853
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations	607 799	436 832	450 070	594 561
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges	995 182	67 783	141 070	921 895
Provisions pour dépréciation	767 154	188 645	243 681	712 117
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participations	45 480	6 561	3 613	48 428
Sur autres immobilisations financières	565 822		128 783	437 039
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	146 516	180 732	111 285	215 963
Autres provisions pour dépréciations	9 336	1 352		10 688
TOTAL GENERAL	3 994 966	773 291	1 127 725	3 640 533
Dont dotations et reprises : d'exploitation		332 731	581 165	
financières		3 169	129 005	
exceptionnelles		27 357	7 521	
dotations/reprises d'apport				

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif Immobilisé				
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	6 311 809		6 311 809
	Autres immobilisations financières	1 652	1 652	
De l'actif circulant				
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Clients douteux ou litigieux	222 289	222 289	
	Autres créances clients	1 252 120	1 252 120	
	Créances représentatives de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	16	16	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	76 482	76 482	
	Taxe sur la valeur ajoutée	262 444	262 444	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 684	4 684	
	Divers	2 401 923	2 401 923	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	1 100 506	1 100 506	
	Charges constatées d'avance	154 536	154 536	
Total		11 788 461	5 476 652	6 311 809

(1) dont prêts accordés en cours d'exercice
 (1) dont remboursements obtenus en cours d'exercice
 (2) Prêts et avances consentis aux associés

CADRE B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	de 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : (1)				
	- à 1 an maximum à l'origine	31 331	31 331		
	- à plus d'1 an à l'origine	3 418 541	418 634	1 319 619	1 680 287
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	565 668	193 939	370 915	814
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 505 788	1 505 788		
	Personnel et comptes rattachés	116 980	116 980		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	442 082	442 082		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	36 852	36 852		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	50 144	50 144		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	460 796	460 796		
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	1 953 796	1 953 796		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	47 661	47 661		
Total		8 629 639	5 258 003	1 690 534	1 681 101

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 536 000
 (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 418 982
 (2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés

CCI DE LA VENDEE

EXERCICE 01/01/2022 AU 31/12/2022

PRODUITS A RECEVOIR

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 23]

Montant des produits à recevoir Inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2022	31/12/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	292 387	181 791
Autres créances	687 243	311 875
Valeurs mobilières de placement	28 254	45 062
Disponibilités		
Total	1 007 884	538 727

CHARGES A PAYER

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 23]

Montant des charges à payer Incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	31 331	39 743
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	661 700	313 544
Dettes fiscales et sociales	165 539	160 580
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		283 323
Autres dettes	1 030 307	1 039 625
Total	1 888 878	1 836 816

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règles et Méthodes comptables 2022

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels des CCI, et en particulier de la circulaire n° 1111 du 30 mars 1992.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

A. Les actifs

➤ Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

La ligne "Immobilisations mises en concession" représente presque totalement le cumul des activités portuaires.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels	3 à 4 ans
- Agencements des terrains	5 à 20 ans
- Quais et plans d'eau	50 ans
- Autres ouvrages d'infrastructures portuaires	50 ans
- Ensembles immobiliers administratifs et commerciaux	20 à 50 ans
- Autres ensembles immobiliers	15 à 50 ans
- Agencements et aménagements des constructions	10 ans
- Agencements divers	3 à 10 ans
- Matériels de transport	5 ans
- Matériels de bureau	5 ans
- Mobiliers de bureau	10 ans
- Installations à caractères spécifiques	20 à 50 ans
- Installations techniques, matériels et outillages	5 à 10 ans

➤ Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La CCI de la Vendée a lancé le dispositif K@Vendée au bénéfice des entreprises vendéennes en créant la SAS Vendée Capital Gestion et les SAS Vendée Capital Croissance, Vendée Capital Croissance I-II-III-IV-V-VI-VII-VIII et IX. Nous avons doté le capital de la SAS Vendée Capital Gestion à hauteur de 50%, soit en 2009, 150 actions de 1 000 €, en 2010, 60 actions de 1 000 €, en 2011, 60 actions de 1 000 €, en 2012, 50 actions de 1 000 €, en 2013, 60 actions de 1 000 €, en 2014, 60 actions de 1 000 €, et en 2015, 60 actions de 1 000 €.

En 2012, la CCI a mis en place avec la coopération de certains établissements bancaires, le dispositif « Vendée Croissance » destiné à délivrer des financements sous forme de prêts d'honneur ou de prêts participatifs aux entreprises de taille modeste. La CCI de la Vendée a confié à la Société Vendée Capital Gestion le soin de gérer ce dispositif et lui a versé sous forme de prêt 1 million d'euros en 2012, 2 millions d'euros en 2013, 500 000 euros en 2014, 500 000 euros en 2016, et 2 millions d'euros en 2017.

Aucun versement n'a été effectué depuis 2018.

Pour rappel, en 2021, la CCI Vendée a pris une participation dans l'EESC Audencia à hauteur d'1 million d'euros soit 5% du capital d'Audencia.

Aucune participation n'a été souscrite lors de l'exercice 2022.

➤ Immobilisations mises en concession et Droit du Concédant

Le guide comptable des entreprises concessionnaires de 1975 prévoit que les immobilisations des concessions soient portées à l'actif du bilan du concessionnaire.

A ce titre, on distingue deux catégories d'immobilisations :

- Celles mises en concession par le concédant,
- Celles financées directement par le concessionnaire.

Les immobilisations financées par le concessionnaire peuvent l'être par autofinancement, emprunt. D'un point de vue juridique, toutes les immobilisations appartiennent ab initio au concédant.

Au 31.12.2022, l'actif immobilisé mis en concession (valeur brute) est évalué à : **125 486 K€**

Ces immobilisations se répartissent comme suit :

- Les immobilisations mises en concession par le concédant **62 581 K€**

Ces immobilisations ont été mises en concession sur le fondement de procès-verbaux de récolement et trouvent leur contrepartie au passif du bilan dans le poste « autres fonds propres » dans le compte « droit du concédant »

- Les immobilisations mises en concession par le concessionnaire **62 905 K€**

➤ Immobilisations en cours au 31/12/2022

Les immobilisations en cours concernent :

- Les Sables D'Olonne
- Hangar pêche 26 K€
- Divers..... 147 K€
 - Ile d'Yeu
- Porte écluse – travaux décennaux..... 30 K€
- Divers 12 K€
 - L'Herbaudière
- Sécurisation de la zone déchet..... 58 K€

- Réseau électrique et fibre nouvelles AOT.....	71 K€
- Divers.....	37 K€
• Port des Brochets	
- Reconstruction d'une estacade	2 K€

TOTAL DES IMMOBILISATIONS EN COURS FIN 2022

383 K€

➤ Immeubles du patrimoine propre

La mise en œuvre de la LOLF et l'établissement corrélatif du bilan d'ouverture de l'Etat ont nécessité la réalisation d'un inventaire exhaustif du patrimoine immobilier public dont celui du réseau consulaire des Chambres de Commerce.

Le patrimoine immobilier détenu en pleine propriété par la Chambre de Commerce se compose uniquement du site de la Roche-sur-Yon et comprend :

- L'Hôtel consulaire
- Le CEPIC
- Le Chalet
- La petite maison route d'Aubigny
- Le terrain

Le service des domaines a estimé l'ensemble à 6.7 M€ en 2006.

Ces biens sont inscrits dans le bilan pour une valeur nette comptable au 31/12/2022 de 1.64 M€.

➤ Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "premier entré, premier sorti".

➤ Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

B. Le Passif

➤ Apports

La ligne APPORTS est composée du compte 102 800 "Ecart d'ouverture du 1er bilan".

Ce compte, qui a permis l'équilibre lors de la constitution du bilan de la CCI au premier janvier 1992, serait équivalent au report à nouveau, si la CCI avait toujours tenu une comptabilité patrimoniale.

➤ Report à nouveau

Report à nouveau au 01/01/2022	25 796 613.64€
Affectation résultat 2021	+ 410 953.49€
Report à nouveau au 31/12/2022	26 207 567.13€

➤ Provisions pour risques et charges

Provision pour indemnités de départ en retraite	426 K€
---	--------

La CCI s'est engagée, vis-à-vis des membres de son personnel des Services Industriels et Commerciaux, en matière d'indemnités de départ en retraite, à produire, conformément à l'article 6 de la convention collective nationale Unifiée « Ports et Manutention » (CCNU), le calcul de cette provision.

Le personnel des Services Industriels et Commerciaux n'étant pas soumis au nouveau règlement intérieur régional, le calcul de cette provision repose sur le règlement intérieur de la CCI Vendée qui fixe le niveau de l'indemnité en fonction de l'ancienneté du salarié. Il intègre une notion de probabilité liée à la combinaison âge/ancienneté de chaque salarié.

La CCI Vendée applique la méthode du corridor pour la comptabilisation de la provision pour indemnités de départ en retraite depuis l'exercice clos au 31 décembre 2016. Les écarts actuariels constatés à l'ouverture de l'exercice sont amortis par résultat sur la durée d'activité moyenne résiduelle des salariés soit 10 ans.

La CNCC a adopté fin 2018 de nouvelles règles pour le calcul du turn-over, notamment sur la prise en compte des démissions, licenciements et ruptures conventionnelles. Dès 2019, la CCI Vendée a révisé sa table afin d'appliquer cette nouvelle disposition.

En 2022, le calcul est réalisé par le même actuaire que celui mandaté par la CCIR. Le calcul intègre les critères suivants : un taux d'actualisation (+ 3,70 % en 2022), un taux de revalorisation des salaires (1% à 3% selon les tranches d'âges en 2022), ainsi qu'une table de survie et une de turnover.

Provision pour allocation d'ancienneté 78 K€

Ces engagements vis-à-vis des membres du personnel des Services Industriels et Commerciaux sont évalués selon les modalités stipulées au point 4 de l'article 5 de la convention collective nationale Unifiée « Ports et Manutention » (CCNU), prévoyant le versement de prime à l'occasion de l'attribution des médailles du travail (20 ans, 30 ans, 35 ans et 40 ans).

Le personnel des Services Industriels et Commerciaux n'étant pas soumis au nouveau règlement intérieur régional, le calcul de cette provision repose sur le règlement intérieur de la CCI Vendée qui fixe le niveau de l'indemnité en fonction de l'ancienneté du salarié. Il intègre une notion de probabilité liée à la combinaison âge/ancienneté de chaque salarié.

La CNCC a adopté fin 2018 de nouvelles règles pour le calcul du turn-over, notamment sur la prise en compte des démissions, licenciements et ruptures conventionnelles. Dès 2019, la CCI Vendée a révisé sa table afin d'appliquer cette nouvelle disposition.

En 2022, le calcul est réalisé par le même actuaire que celui mandaté par la CCIR. Le calcul intègre les critères suivants : un taux d'actualisation (+ 3,70 % en 2022), un taux de revalorisation des salaires (1% à 3% selon les tranches d'âges en 2022), ainsi qu'une table de survie et une de turnover.

Provision pour pénibilité 737,5 K€

Le dispositif de prise en compte de la pénibilité spécifique aux personnels portuaires permet à toute personne ayant travaillé 15 ou 18 ans un départ anticipé avec une compensation de 65 % du salaire brut (pendant 2 ou 3 ans). La provision est calculée par un actuaire.

L'évaluation est menée suivant la méthode des unités de crédits projetés préconisée par la norme IAS 19.

Provision chômage / CMAC 86 K€

Jusqu'au 31/12/2018, l'ensemble des CCI de France cotisait à la Caisse d'Assurance Chômage « CMAC » pour couvrir les risques suivants :

- L'indemnisation chômage en cas de perte d'emploi d'un ancien salarié de CCI,

- Le versement des cotisations aux régimes de retraite complémentaires ARRCO / AGIRC pendant cette période d'indemnisation.

La CMAC permettait aux différentes Chambres Régionales de bénéficier d'un taux de cotisation chômage inférieur au taux de droit commun du fait d'une sécurisation des parcours professionnels plus importante que dans le secteur privé.

Les récentes restructurations intervenues au sein des différentes CCI remettent en cause l'équilibre du financement de cette garantie.

Par ailleurs, le financement de ces risques était, jusqu'à présent, mutualisé entre toutes les CCI de France. Un récent rapport du CGEFI a rappelé qu'il incombait à chaque CCI employeur de constituer une provision en couverture de ce risque.

A compter du 1er janvier 2019, la CMAC change donc son modèle économique :

- En signant une convention de gestion tripartite Pôle Emploi/CMAC/CCI
- Et chaque CCI employeur devient son propre assureur et couvre à l'€/€ le coût de ses allocataires (refacturation CMAC).

Depuis le 1^{er} août 2020, la CCI Vendée verse ses cotisations chômage à l'URSSAF.

CCI France a proposé une méthodologie nationale et souhaité l'assistance d'un Cabinet d'actuaire, SPAC, pour effectuer l'évaluation de cette provision afin qu'elle puisse être constatée par les employeurs du réseau consulaire de manière homogène dans leurs comptes.

L'évaluation de la provision par l'actuaire a été déterminée sur la base des données communiquées par la CMAC et les CCIT/T, à savoir :

- Les personnes inscrites et indemnisées à la date de calcul,
- Les personnes inscrites et n'étant pas ou plus indemnisées mais disposant toujours de droits,
- Les personnes en CDD au 31/12/2022 ainsi que les droits à indemnisation de ces personnes.

Provision pour renouvellement 595 K€

Le maintien au niveau exigé par le service public du potentiel productif des installations concédées a été recherché par le jeu des amortissements pour dépréciation et des provisions pour renouvellement.

Les provisions pour renouvellement résultent de la différence entre le coût estimé de remplacement et le coût d'achat ou de production du bien.

Pour le calcul du coût estimé de remplacement, nous appliquons le pourcentage d'augmentation de l'indice INSEE des prix à la consommation de l'ensemble des ménages hors tabac soit pour 2022 + 6,0730%.

Autres provisions pour risques et charges 69 K€

Elections Consulaires :

L'organisation des élections consulaires est estimée à 75 K€.

Pour l'exercice 2022, la CCI a décidé de provisionner 1/5 de la somme, soit 15 K€.

Vendée Globe

Au titre de la prochaine édition du Vendée Globe 2024/2025, la CCI a décidé de provisionner ¼ de la somme de 100K€ HT, soit 27 K€. A fin 2022, le montant de la provision cumulée est donc de 54 K€.

Personnel mis à disposition par la CCIR.

Provision pour indemnités de départ en retraite, allocation d'ancienneté et CCART 600 K€

Ces engagements vis-à-vis des membres du personnel mis à disposition par la CCI Régionale sont évalués selon les modalités stipulées :

- À l'article 22 du statut administratif du personnel CCI et au règlement intérieur régional en matière d'indemnités de départ à la retraite
- À l'article 24 du statut administratif du personnel CCI et au règlement intérieur régional en matière d'allocations ancienneté.

Pour faire suite à la mise en place du nouveau règlement intérieur régional applicable depuis le 1er janvier 2013 pour les personnels statutaires, la CCI Vendée a reclassé ces provisions qui n'ont plus un caractère social.

Le calcul intègre désormais les critères suivants : un taux d'actualisation (+3.70 % en 2022), un taux de revalorisation des salaires (0,5% à 2% selon les tranches d'âges en 2022), ainsi qu'une table de survie et une de turnover.

- | | |
|---|--------|
| - Provision pour indemnités de départ en retraite | 489 K€ |
| - Provision pour allocations d'ancienneté | 111 K€ |

CMAC	252 K€
-------------	---------------

En 2020, une convention de gestion tripartite du chômage a été réalisée entre Pôle Emploi, la CMAC et ses CCIR et CCI adhérentes par laquelle la CMAC agit comme interlocuteur unique entre les adhérents employeurs et Pôle Emploi : la CMAC joue le rôle d'intermédiaire financier entre ces différents interlocuteurs, Pôle Emploi assurant la gestion des allocataires et le paiement des indemnités.

La contribution spécifique de 0,2 %, en supplément de la contribution de droit commun de 4,05 % est finie puisqu'elle concernait que les 24 premiers mois de l'adhésion.

Dans le cadre de sa clôture comptable au 31/12/2020, la CCI Vendée a constitué une provision en couverture de ce risque à hauteur de 10 998€. Pour la clôture comptable au 31/12/2022, la CCI Vendée a repris le solde de la provision en couverture de ce risque. Au 31/12/2022, la provision a donc été reprise intégralement.

TOTAL PROVISION	2 844 K€
------------------------	-----------------

➤ **Provision pour dépréciation des immobilisations financières**

Vendée Croissance est un dispositif de prêt d'honneur au chef d'entreprise, créé par la CCI en avril 2013.

L'objectif de ce dispositif est le suivant : aider les TPE-PME de tous secteurs à accéder au crédit bancaire, en consolidant la structure financière de l'entreprise, par l'apport en compte courant du prêt d'honneur.

Le rôle de la CCI Vendée dans le cadre de ce dispositif est d'octroyer, par l'intermédiaire de sa filiale, la société Vendée Capital Gestion, des prêts d'honneur ou participatifs aux bénéficiaires prévus à la convention de coopération.

Vendée Capital Gestion rembourse la CCI Vendée que si elle-même a été remboursée des prêts accordés aux dirigeants d'entreprises.

Un risque de non-remboursement a été constaté à l'actif pour 437 038.50 €.

C. Chiffre d'affaires par secteur d'activité

Services budgétaires	Chiffres d'affaires H.T
Service général	920 026.05
Service Formation	1 198 869.57
Aérodromes	1 791 546.34
Ports	11 505 658.27
Total CCI	15 416 100.23

D. Honoraires du commissaire aux comptes

Honoraires relatif au contrôle légal des comptes H.T. 20 466.54 € H.T

Honoraires au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes 0 €

E. Charges et produits exceptionnels

A. Charges exceptionnelles		273 860,29
a) <u>sur opération de gestion</u>		244 585,69
· Subvention exceptionnelles (Vendée Globe)		161 380,50
· Divers		83 205,19
b) <u>sur opération en capital</u>		1 917,16
· Cessions immobilisations concessions		1 917,16
· Cession immobilisations financières (annulation prêt Vendée Croissance)		-
c) <u>dotations aux amortissements et provisions</u>		27 357,44
· Amortissements dérogatoires		357,44
· Dotation provision Vendée Globe		27 000,00
B. Produits exceptionnels		1 031 038,34
a) <u>sur opération de gestion</u>	-	29 238,87
· Subventions d'équilibre aérodromes	-	43 906,80
· Régularisation variation prorata tva		6 727,92
· Divers		7 940,01
b) <u>cession d'éléments d'actif</u>		16 250,01
· Produits cession immobilisations		15 416,67
· Produits cession immobilisations concession		833,34
c) <u>sur opération en capital</u>		1 036 506,16
· Quote-part des subventions virées au résultat		1 036 506,16
d) <u>reprise sur provisions et transfert de charges</u>		7 521,04
· Reprise amortissements dérogatoires		7 521,04
Résultat exceptionnel		757 178,05

F. NOTES SUR LES CONCESSIONS

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée exerce certaines de ses activités sur le fondement de contrats de concessions :

➤ **Les Sables d'Olonne et Saint Gilles Croix de Vie :**

- nouveau contrat commun de DSP à partir du 1er janvier 2015,
- concession d'outillage public du 1er janvier 2015,
- concession d'ouvrage portuaire du 1er janvier 2015,
- durée : 13 ans,
- échéance : 31 décembre 2027,
- ne comprend pas le port de plaisance «Port Olona» des Sables d'Olonne, ni celui de Saint Gilles Croix de Vie.

➤ **Ile d'Yeu :**

- concession d'ouvrage portuaire du 1er janvier 1978,
- durée : 50 ans,
- échéance : 31 décembre 2027,
- comprend les installations portuaires de Port-Joinville (y compris le port de plaisance) et L'abri naturel de la Meule.

➤ **L'Herbaudière :**

- concession d'ouvrage portuaire du 1er janvier 1973,
- avenant n° 9 du 2 juillet 2010,
- durée : 65 ans,
- échéance : 31 décembre 2037
- le port de plaisance est sous-concédé à la S.A. du port de plaisance.

➤ **Les Brochets :**

- port ostréicole concédé à la CCI en décembre 1978,
- durée : 50 ans à partir du 01/01/1976,
- échéance : 31 décembre 2025.

➤ **L'Epoids :**

- établissement ostréicole concédé à la CCI au Sud du port de l'Epoids,
- concession d'outillage public du 21 février 1955,
- avenant n° 2 du 25 juin 1991 : durée 30 ans à partir du 01/01/1991, prolongation du contrat de délégation de service public de la Matte à Nauleau pour une durée de 2 ans.
- échéance : 31 décembre 2023

➤ **Port des Champs:**

- Cale sur la rive droite du port des Champs concédé à la CCI le 17 juillet 1985.

G. FAITS MARQUANTS

- **Financement C2E**

Il est à noter que dans le cadre de la construction du centre de marée des Sables d'Olonne un "accord commercial ponctuel pour la mise en œuvre de projets de maîtrise de la demande d'énergie" a été conclu entre la CCI Vendée et Electricité de France en date du 8 avril 2019 prévoyant une "incitation commerciale" de 1 063 683 € HT.

A la clôture de l'exercice 2022, les investissements financés par cette incitation commerciale, principalement le système de récupérateur de chaleur sur le groupe de production de froid ont été réalisés.

De plus le versement de ce financement est subordonné, lors de l'achèvement des investissements, à la transmission d'un certain nombre d'attestations et documents justificatifs.

Aussi cette aide financière n'est pas constatée dans les comptes de l'exercice 2022.

- Electricité -> Hausse à voir

Le 24 février 2022, la Russie a lancé une campagne militaire à l'encontre de l'Ukraine. Ce conflit militaire a entraîné une augmentation des prix des énergies. La CCI a suivi les recommandations de l'état dont notamment la limitation du chauffage à 19° Celsius.

- **Financement des travaux d'aménagement des locaux SSLIA**

Dans le cadre du contrat de gestion visant à l'exploitation de l'aérodrome de La Roche-sur-Yon, la collectivité conservant à sa charge les investissements a demandé une aide exceptionnelle de 161 380.50€ à la CCI Vendée dans le cadre des travaux d'aménagement de locaux au profit des personnels et matériels du Service de Sauvetage et de Lutte contre l'Incendie des Aéronefs (SSLIA) et du Service de Prévention du Péril Animalier (SPPA). Cette aide a été versée en 2022. Elle sera remboursée à la CCI Vendée dans le cadre des dépenses de missions régaliennes prises en charge à 100% par la DGAC.

H. Dérogations au principe du nominalisme

Afin que le lecteur des comptes puisse porter un jugement avisé, les informations complémentaires suivantes sont données :

Les immobilisations ont été valorisées conformément aux méthodes préconisées par la circulaire n° 1111 du 30 mars 1992. La méthode du coût historique constitue la règle de base. Cependant, dans les cas d'impossibilité de reconstitution de celui-ci, des valeurs symboliques ont été retenues pour la valorisation de certains éléments.

Les exceptions au principe de l'évaluation au coût historique concernent essentiellement :

-	<u>Port des Sables d'Olonne :</u>	
	- Jetée Saint-Nicolas	0,15 €
	- Bâtiment sur AOT	0,00 €
-	<u>Port de Port Joinville :</u>	
	- Quai ouest Port de la Meule (concedant)	0,15 €
	- Cales et plans d'eau	0,15 €
	- Terre-pleins	0,15 €
	- Jetée est	0,15 €
	- Jetée nord-ouest	0,15 €
-	<u>Port des Brochets :</u>	
	- Maison éclésièrre	0,15 €
	- Terre-pleins	0,15 €
-	<u>Service Général :</u>	
	- Petit chalet	0,15 €

I. Les comptes combinés

La loi PACTE du 22 mai 2019 a modifié l'article L 712-6 du code de commerce qui indique désormais que : « Les chambres de commerce et d'industrie de région auxquelles sont rattachées des chambres de commerce et d'industrie territoriales établissent et publient chaque année des comptes combinés dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Ces comptes sont transmis à CCI France. »

L'article 48-II de la loi PACTE indique que « le dernier alinéa de l'article L.712-6 du code de commerce s'applique à compter des comptes 2020 des établissements du réseau des chambres de commerce et d'industrie. »

Par ailleurs, le décret n° 2019-1317 du 9 décembre 2019 est venu préciser ces nouvelles obligations en indiquant à l'article R 712-19 :

« Les modalités de production des comptes consolidés et des comptes combinés des établissements publics du réseau sont précisées dans une norme d'intervention de CCI France, établie en lien avec la Compagnie nationale des commissaires aux comptes.

L'entité combinante est la chambre de commerce et d'industrie de région et le périmètre de combinaison intègre l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie territoriales qui lui sont rattachées.

Les comptes combinés sont présentés à l'assemblée générale de la chambre de commerce et d'industrie de région et sont publiés sur le site internet de la chambre.